

LE SYNDICAT ÉNERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

C'est l'organisme responsable du service public de l'électricité en Haute-Vienne.

■ LA CONCESSION EN QUELQUES MOTS

Le réseau électrique est une infrastructure publique. En Haute-Vienne, les communes se sont regroupées en un syndicat départemental pour assumer cette responsabilité : le SEHV. Celui-ci assure pour elles l'autorité organisatrice de la distribution. Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous. En tant que propriétaire, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages, et il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à un concessionnaire.

Par la convention de concession signée le 9 avril 1992, le SEHV a confié pour une durée de 25 ans la gestion du réseau à EDF ; soit en 2015 : ERDF (« Enedis » à compter de mai 2016) pour la distribution d'électricité et EDF pour la fourniture d'énergie aux usagers bénéficiant du tarif réglementé de vente (TRV, Voir Glossaire).

■ LE CONTRÔLE DE CONCESSION

Le SEHV rend compte chaque année à ses membres et ses partenaires de l'activité de son concessionnaire. Voici le rapport synthétique des indicateurs fournis par celui-ci, sous réserve du contrôle en cours et des compléments attendus. Il est à noter que la plupart des données fournies omettent les quartiers de Limoges : Landouge et Beaune-les-Mines, pourtant inclus dans la concession du SEHV depuis 1955. Les données détaillées du contrôle sont disponibles sur simple demande.

■ LA CONCESSION EN 7 CHIFFRES



201 communes



249 310 habitants



147 174 usagers



1 185 GWh consommés en 2015



12 702 km de réseaux

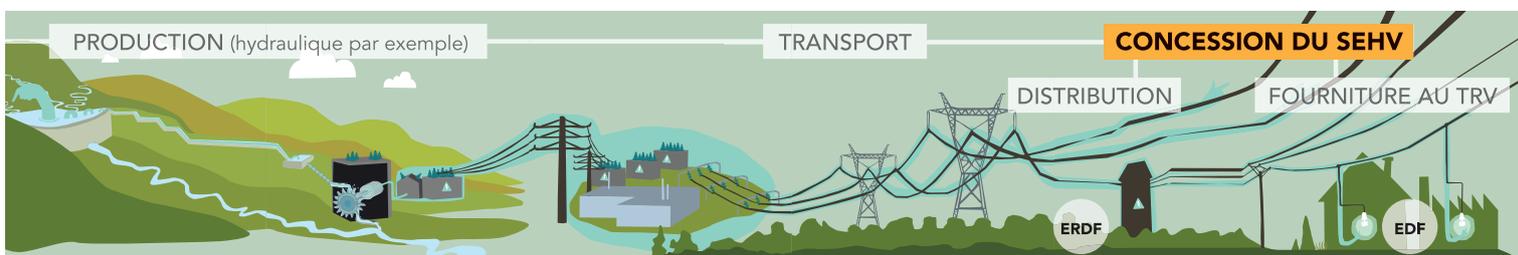


7 891 postes de transformation



475 Millions € de valeur brute patrimoniale

■ LA CONCESSION EN DESSIN



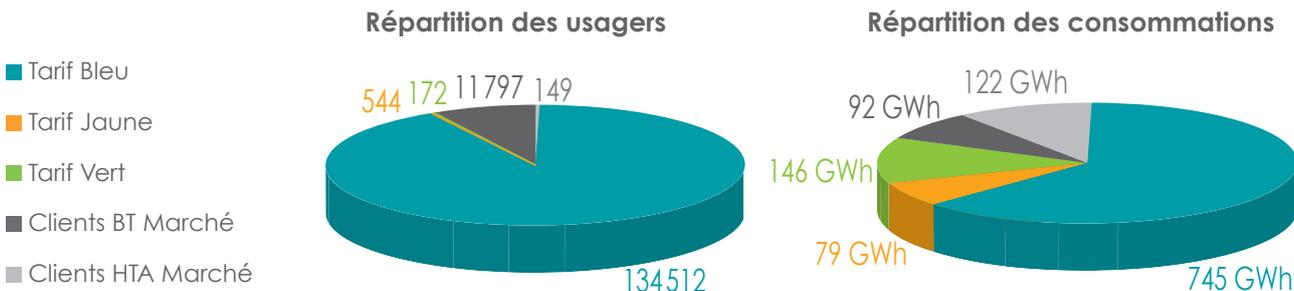
LES USAGERS

147 174 usagers

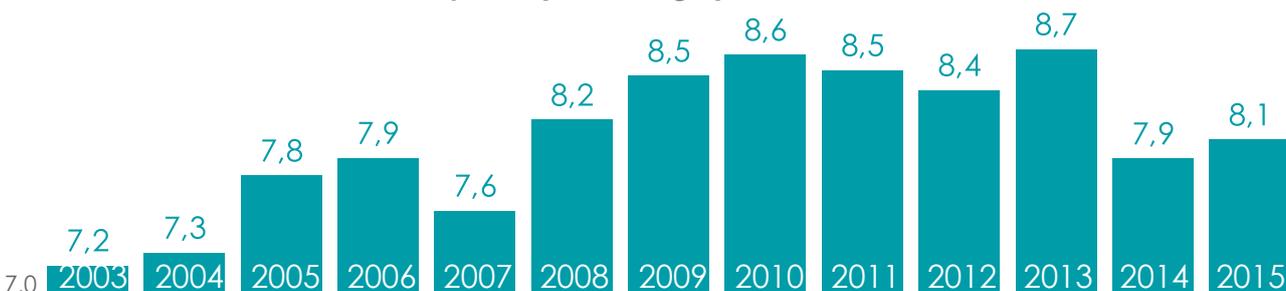


■ BILAN DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ SUR LA CONCESSION

Les **147 174 usagers** de la concession (+0,4% par rapport à 2014) ont consommé **1 185 GWh (+2,1%)**, représentant **45,9 millions d'euros (+1,3%)** de recettes d'acheminement. La baisse du nombre des usagers en tarif jaune (-33%) et tarif vert (-45%) est due à la fin de ces tarifs réglementés de vente (TRV) au 1^{er} janvier 2016.



Evolution de la consommation moyenne (MWh/usager)



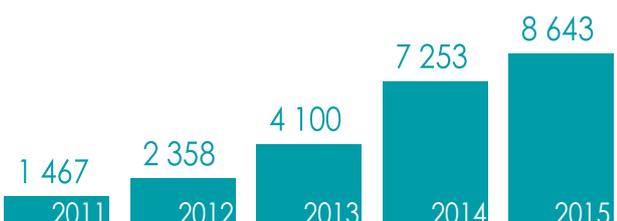
La consommation par usager a augmenté de **+1,6%** dans l'année, après une forte baisse en 2014. Ces évolutions sont majoritairement dues aux données climatiques.

■ SERVICES AUX USAGERS

Le Tarif de Première Nécessité (TPN)

Tarification sociale accordée aux personnes à faible revenu qui serait remplacée progressivement par le « chèque énergie » à partir de 2016. Le nombre de bénéficiaires du TPN sur la concession a augmenté de **+19%** en 2015.

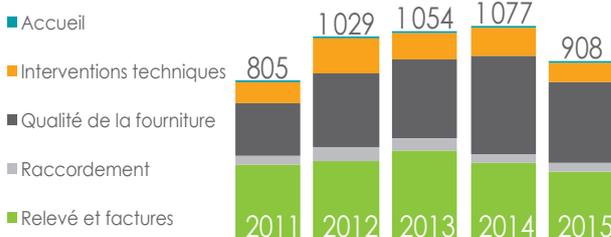
Evolution du nombre de bénéficiaires du TPN



Les réclamations

908 réclamations des usagers à ERDF en 2015. Elles concernent notamment la qualité de la fourniture (45%) et les relevés/facturation (39%). Le nombre de réclamations a baissé en 2015 (-15,7%).

Nombre de réclamations écrites par item



GLOSSAIRE

■ **Tarifs réglementés de vente (TRV)** : Il s'agit des prix historiques de l'électricité, fixés par les pouvoirs publics. Depuis l'ouverture des marchés de l'électricité à la concurrence, ils s'opposent aux offres à prix de marché, dont les prix sont librement fixés par les fournisseurs. Les TRV dits « jaunes » (puissance > 36 kVA) et « verts » (puissance > 250 kVA) ont été supprimés au 1^{er} janvier 2016. Seul le tarif « bleu » (puissance ≤ 36 kVA) est maintenu.

LE PATRIMOINE TRAVAUX ET OUVRAGES

12 702 km de réseaux

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Au total, **203 km de réseaux ont été mis en service en 2015**, dont **93,5 % en technique souterraine**. Les travaux du SEHV sont principalement consacrés au réseau BT, ceux d'ERDF au réseau HTA.



LES OUVRAGES DE LA CONCESSION

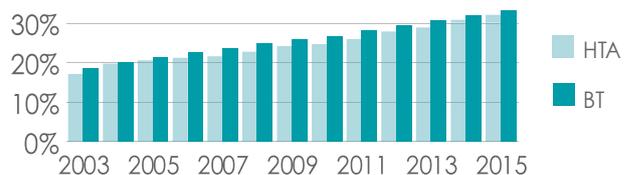
Le patrimoine de la concession est notamment constitué de **6 854 km de réseau HTA (+1,2% par rapport à 2014)**, de **5 848 km de réseau BT (+0,5%)** et de **7 891 postes HTA/BT (+0,8%)**.

Longueur du réseau	HTA		BT		Nombre de postes HTA/BT	
	Longueur	Pourcentage	Longueur	Pourcentage	Type	Nombre
dont souterrain	2 199 km	(32,1%)	1 931 km	(33,0%)	sur poteaux (H61)	4 568 (57,9%)
dont aérien torsadé	4 km	(0,1%)	3 438 km	(58,8%)	cabines hautes	202 (2,6%)
dont aérien nu	4 651 km	(67,9%)	480 km	(8,2%)	cabines basses	3 121 (39,6%)
Total	6 854 km		5 848 km		Total	7 891

Enfouissement des réseaux

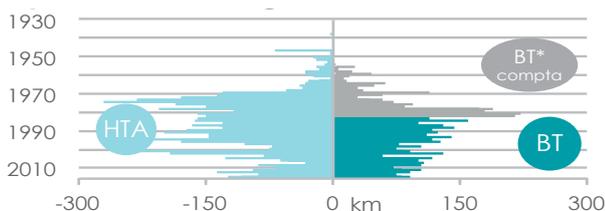
Le taux d'enfouissement des réseaux HTA (32,1%) et BT (33,0%) progresse régulièrement chaque année, fruit des travaux du SEHV et d'ERDF. 44 km de réseau BT aérien nu ont été déposés en 2015, amenant sa part à 8,2%.

Taux d'enfouissement des réseaux



Age des réseaux

Pyramide des âges des réseaux



	Réseau HTA	Réseau BT*	Postes HTA/BT
Age physique moyen	28,7 ans	26,8 ans	28,6 ans
Durée d'amortissement	40 ans	40 et 50 ans	40 ans
Part des ouvrages au-delà de leur fin de vie comptable	26%	10%	28%

*Ages des réseaux BT avant 1984 sur la base de l'inventaire comptable à défaut d'inventaire technique daté.

La pyramide des âges inversée caractérise le vieillissement des réseaux qui continue en 2015. Une part importante des ouvrages a dépassé la durée de vie comptable.

LES PRODUCTEURS RACCORDÉS AU RÉSEAU

2 029 installations de production étaient raccordées au réseau fin 2015, dont 1 977 producteurs d'énergie photovoltaïque (32,8 MW) et 47 producteurs d'énergie hydraulique (35,6 MW).

Producteurs raccordés au réseau public



GLOSSAIRE

- Réseau HTA** : moyenne tension (Haute tension A) comprise entre 1 000 et 50 000 V.
- Réseau BT** : basse tension entre 50 et 1 000 V.
- Postes HTA/BT** : postes de transformation assurant la liaison entre les réseaux HTA et BT.
- Réseau aérien nu / aérien torsadé / souterrain** : les câbles électriques sont soit aériens, accrochés aux poteaux électriques, soit souterrains. Les réseaux aériens peuvent être isolés : « torsadés », ou non isolés : « nus ».



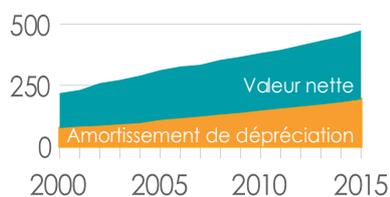
475 M€ de valeur brute

■ LA VALORISATION DU PATRIMOINE DE LA CONCESSION

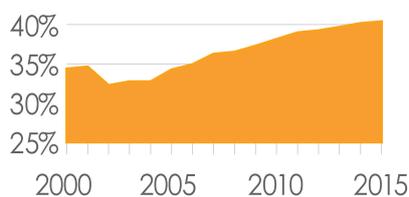
Le patrimoine de la concession est valorisé à 475 millions d'euros en 2015 (+5,4%). Il est amorti à 40,4% avec un vieillissement comptable qui se poursuit depuis 2002. Les provisions pour renouvellement baissent encore en 2015 (-3,7%).

	2013	2014	2015
Valeur brute	432 477 k€	450 954 k€	475 122 k€
Amortissement de dépréciation	171 668 k€	181 063 k€	191 776 k€
Valeur nette	260 815 k€	269 891 k€	283 346 k€
Provision pour renouvellement	34 339 k€	33 106 k€	31 876 k€
Taux d'amortissement	39,7%	40,2%	40,4%

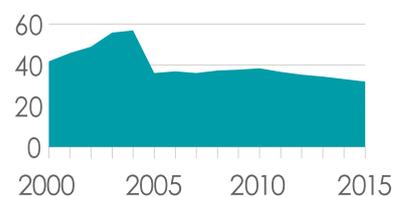
Valeur brute des ouvrages de la concession (M€)



Taux d'amortissement (%)

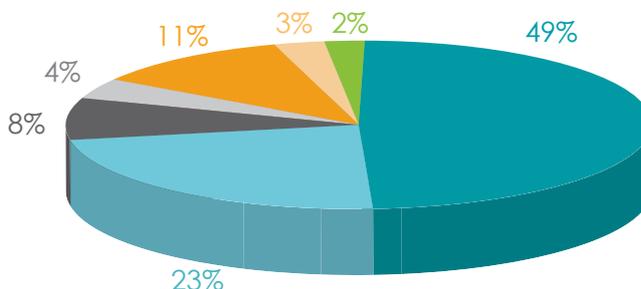


Provisions pour renouvellement (M€)



Répartition de la valeur brute des ouvrages

- Canalisations souterraines
- Canalisations aériennes
- Postes HTA/BT
- Transformateurs HTA/BT
- Branchements/CM
- Comptage
- Autres



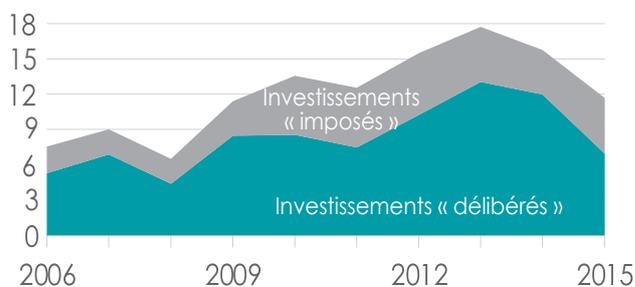
■ LES INVESTISSEMENTS

Les investissements d'ERDF ont baissé de **-26%** en 2015 pour atteindre **11,7 millions €**. Cette baisse porte notamment sur les investissements « délibérés » (-42%), alors que les investissements « imposés » (+25%) augmentent.

Investissements « imposés » : raccordement des utilisateurs, déplacements d'ouvrages.

Investissements « délibérés » : tous les autres investissements : renforcement, renouvellement, sécurisation, amélioration de la qualité de la fourniture.

Investissements ERDF (M€)



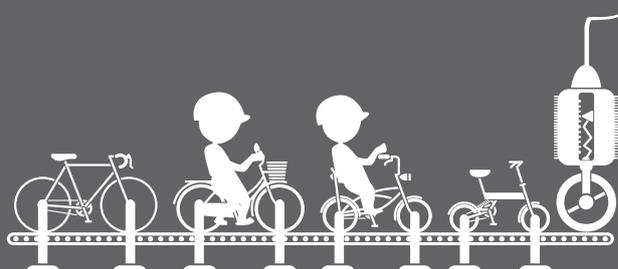
GLOSSAIRE

Valeur et amortissement : la valeur brute des ouvrages est leur valeur historique d'achat. Les ouvrages sont ensuite amortis en comptabilité, afin d'obtenir la valeur nette. Plus le taux d'amortissement est élevé, plus les ouvrages sont proches de leur fin de vie.

Provisions : elles sont constituées pour couvrir la différence entre la valeur brute du bien et son coût futur de remplacement à l'identique. Depuis 2004, elles ne portent plus que sur les ouvrages renouvelables avant le terme de la concession.

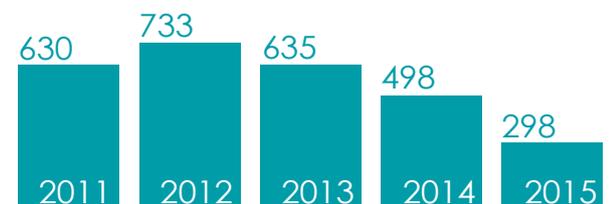
LA QUALITÉ DE FOURNITURE

69,3 min. de coupure/usager

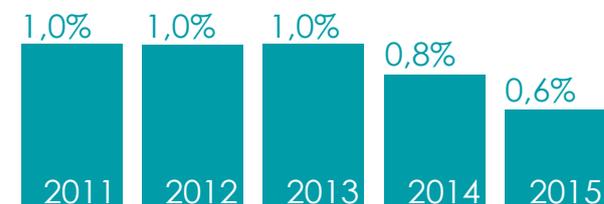


■ LA QUALITÉ DE LA TENSION

Nombre de clients mal alimentés (CMA)



Taux de départs en contrainte de tension

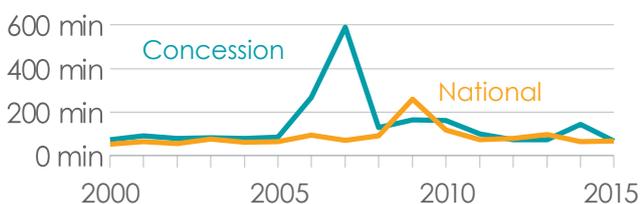


En 2015, le nombre de clients mal alimentés, évalué selon une méthode statistique, baisse encore et reste très faible sur la concession (0,2% des usagers). A noter que **la méthode d'évaluation a à nouveau été modifiée à partir de 2014 mais favorise toujours une sous-estimation du nombre de clients mal alimentés.**

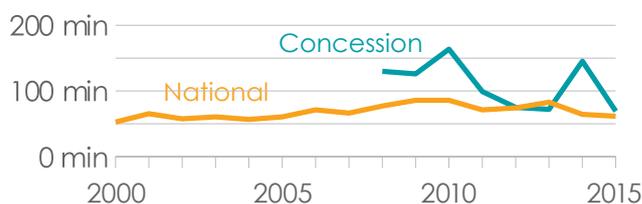
■ LA CONTINUITÉ DE LA FOURNITURE

En 2015, **le critère B de la concession a atteint 69,3 minutes (-52%)**, et le critère B HIX 68,9 minutes. Le temps moyen de coupure par client revient ainsi proche de la moyenne nationale, après une forte augmentation en 2014.

Critère B



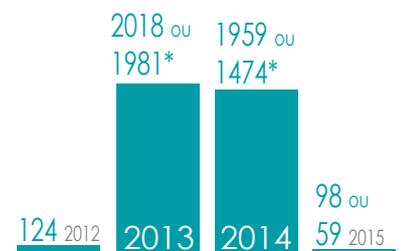
Critère B HIX



En 2015, ERDF a dénombré **414 coupures longues (-24%)**, **269 coupures brèves (-52%)** et **1152 microcoupures (-29%)**.

Le décret du 24/12/2007 impose que le nombre d'usagers subissant plus de 6 coupures longues ou 35 coupures brèves ou plus de 13 heures de coupures longues cumulées sur l'année ne dépasse pas 5%. En 2015, ERDF a recensé **0,9% des usagers de la concession au-dessus de ces seuils.**

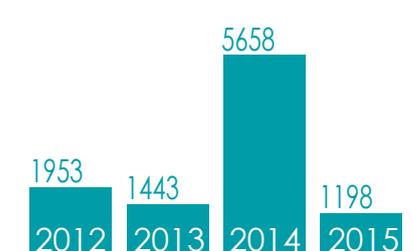
Usagers dépassant le seuil de 6 coupures longues



Usagers dépassant le seuil de 35 coupures brèves



Usagers subissant plus de 13 h de coupures longues sur l'année



* Chiffres contradictoires fournis par le concessionnaire

GLOSSAIRE

- Client mal alimenté (CMA)** : Un usager BT est considéré comme « mal alimenté » lorsque la tension sort de la fourchette (-10%, +10%) de la tension nominale (230 V).
- Critère B** : temps moyen de coupure par client toutes causes confondues (en minutes).
- Critère B HIX** : temps moyen de coupure par client hors incidents exceptionnels (en minutes).
- Coupure longue** (≥ 3 minutes), **brève** (entre 1 seconde et 3 min.), **microcoupure** (< 1 seconde).



Le Syndicat Énergies Haute-Vienne

Avenue Jean Giraudoux
ZA Le Chatenet
87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE

Tél. : 05 55 35 06 35
Fax : 05 55 35 49 01
sehv@sehv.fr

www.sehv.fr